

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

Niveau 3 Délivré par le Ministère de l'agriculture
RNCP 38386 enregistré le 18/12/2023



LA BRETONNIERE
CFA AGRICOLE

Renseignements :

Antenne de Provins
Collège Jules Verne
77160 PROVINS

antenneprovins.labretonniere@educagri.fr

Pour effectuer une candidature scannez ce QR Code



OBJECTIFS :

- Savoir mettre en place des ouvrages et des végétaux.
- Entretenir des espaces paysagers et/ou naturels.
- Effectuer la maintenance des matériels.
- Savoir communiquer en situation professionnelle.

VOTRE PROFIL

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

LE METIER

Professionnels capables de réaliser des aménagements paysagers et l'entretien d'espaces verts sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

En apprentissage

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Une formation GRANDEUR NATURE
Mobilités internationales
Un internat sur place

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE



OBTENTION DE L'EXAMEN

- Contrôle en cours de formation (CCF) sur les deux années de formation (80%).
- Une épreuve terminale orale sur les pratiques professionnelles (20%).

CONTENU DE LA FORMATION

- 28 semaines au CFA, 76 semaines en entreprise.
- Horaires des enseignements : environ 980 heures sur 2 ans

ENSEIGNEMENT GENERAL

MG2/MG3 : Français

MG1 : Mathématiques

MG3 : Langue vivante

MG1 : Histoire-géographie

MG1/MG2 : Education socio-Culturelle

MG1 : Technologies de l'information du multimédia

MG2 : Biologie humaine

MG1/MG3 : Sciences économique, Sociales et de gestion

MG2/MG3 : EPS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

MP2 : Maintenance des matériels

MP3 : Mise en place d'aménagements paysagers

MP4 : Travaux d'entretiens paysagers

MIP : Module d'Initiative Professionnelle

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Une formation rémunérée de 2 ans, 60 % du temps en entreprise et 40 % au CFA.

La formation est entièrement financée par les OPCO.

Rémunération apprenti	-de 18 ans	18-20ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC

Dans le respect de la réglementation
en vigueur
Entrées/sorties permanentes

POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO Aménagements Paysagers.
- BP Aménagements Paysagers.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir entre 15 ans et 29 ans.
- Sortir de 3ème ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalité d'accueil pour les publics à besoins éducatifs particuliers.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Entretien de recrutement
- Candidature à déposer
- Dossier d'inscription complet



Indicateurs de performances



Région Île-de-France



CFA La Bretonnière
67 rue du sequoia
77120 Chailly en Brie
www.la-bretonniere.fr
0164758750

